



HEBDO FOOT ARTOIS



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. COMMISSION de DISCIPLINE – Réunions de décembre
2. AVIS IMPORTANT – Journée du 4 décembre
3. COMPETITIONS JEUNES – Trophée des glaces
4. INFORMATIONS – Modifications horaires
5. COMPETITIONS JEUNES – Remise de matchs
6. COUPES JEUNES
7. GESTION des LITIGES – Restreinte du 25 novembre
8. COMPETITIONS FEMININES
9. COUPE PITCH – 3eme tour
10. INFORMATIONS- Adresse mail



DISCIPLINE PROCHAINES REUNIONS



Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

✕ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
✕ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ Le VENDREDI 2 DECEMBRE 2022 (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 27 NOVEMBRE 2022, y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 9 DECEMBRE 2022 (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 4 DECEMBRE 2022, y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 16 DECEMBRE 2022 (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 11 DECEMBRE 2022, y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.



AVIS IMPORTANT



JOURNEE du DIMANCHE 4 DECEMBRE

76% des clubs ayant répondu au sondage concernant le 1/8 de finale que disputera l'équipe de FRANCE le **dimanche 4 décembre**, si elle termine première de son groupe, ont choisi la proposition visant à faire disputer les rencontres de district seniors à **13 heures**.

Au cas où la France terminerait 2^{ème} de son groupe les rencontres du 4 resteraient maintenues à **13 heures** sauf demande de dérogation transmise par mail par les 2 clubs avant **vendredi 15 heures**.

La ligue de son côté et compte tenu des déplacements a décidé de reporter toutes les rencontres de R1, R2 et R3 masculins et de R1 féminines.

La Présidente de la Commission :
Evelyne BAUDUIN.

Le Secrétaire Général :
Richard RATAJCZAK.



COMPETITIONS JEUNES



TROPHEE DES GLACES

> Le Trophée des Glaces est planifié sur **4 dimanches** pour cette saison 2022/2023 : les **11 décembre 2022 - 22 janvier - 29 janvier et 5 février 2023**.

Ce Trophée est ouvert aux U15 et nous souhaitons l'ouvrir cette année à la catégorie U17.

Les rencontres sont programmées durant la trêve hivernale et se veulent un rassemblement festif. Elles sont organisées sous le format foot à 8.

> Les rencontres sont arbitrées au centre par les clubs et nous souhaitons sensibiliser les jeunes joueurs à l'arbitrage en leur faisant faire la touche (arbitre assistant).

Seuls les joueurs licenciés peuvent participer.

Il peut y avoir jusque 6 équipes maximum par terrain afin d'assurer une bonne rotation rapide entre les matchs, que les joueurs ne prennent pas froid.

> Aussi et comme pour les années antérieures, nous sollicitons les clubs qui disposent d'un terrain synthétique et qui pourraient accueillir ces rencontres (sur 1 – 2 – 3 ou 4 dates).

Nous vous demandons de faire un mail au secrétariat du district.

> L'année dernière, les clubs suivants nous avaient accueillis :

BETHUNE STADE - US BIACHE - ESP. CALONNE LIEVIN - OLYMPIQUE HENIN - HENIN STADE - FC LA COUTURE - ES LAVENTIE - FCH LENS - US LESTREM - ASSB OIGNIES - SC ST NICOLAS.

Nous souhaitons que bien d'autres clubs puissent nous accueillir sur au moins une de ces 3 dates.

> Nous demandons aussi aux équipes souhaitant participer à ce Trophée des Glaces (1, 2 ou 3 dates) de bien vouloir s'inscrire auprès du secrétariat via FOOTCLUB **avant le 7 décembre 2022**.

> Nota : la priorité sera donnée au championnat et coupe en cas de remise partielle.

Le Président de la Commission :

Pascal WATEL



INFORMATIONS



MODIFICATIONS HORAIRES

Les horaires des matchs de championnat de District sont modifiés dans les conditions suivantes pour la période hivernale du 27 Novembre 2022 au 29 Janvier 2023 inclus

- Seniors : coup d'envoi 14 heures 30 (au lieu de 15 heures)
- Jeunes à 11 : coup d'envoi 14 heures 30 (au lieu de 15 heures)
- Foot animation U10 à U13 garçons et filles coup d'envoi 13 heures 15
- Il en est de même pour les vétérans du samedi après-midi ne disposant pas d'éclairage

Indépendamment, des mesures ponctuelles pourraient être prises en fonction des rencontres de l'équipe de France (notamment les 26 novembre et 4 décembre) dans le cadre de la Coupe du Monde.

La Présidente du District :
Evelyne BAUDUIN.

Le Secrétaire Général :
Richard RATAJCZAK.



COMPETITIONS JEUNES



REMISE GENERALE

Les dérogations accordées lors de remises générales sont annulées et replacées dans la journée reprogrammée.

Les 25 et 26 février 2023 : REPORT de la Journée 3A (*sauf les D1*) des 26 et 27 novembre 2022.

REMISES PARTIELLES

ATTENTION : Certaines rencontres pourront être inversées.

Les rencontres suivantes sont reprogrammées le samedi 10 décembre 2022 à 14 heures 30 :

U18 D1

SC SAINT NICOLAS – FC MONTIGNY du 12 novembre

US PAS en ARTOIS – ES SAINT LAURENT du 19 novembre

US VERMELLES – AJ ARTOIS du 26 novembre du 26 novembre - 17 heures 15

U18 D2 – GROUPE A

US BIACHE – USO MEURCHIN du 12 novembre – 18 heures

U18 D3 – GROUPE A

US HOUDAIN – AG GRENAY du 19 novembre

U18 D3 – GROUPE B

ASSB OIGNIES – UAS HARNES du 12 novembre – 16 heures

U18 D4 – GROUPE A

CS PERNES – US HEUCHIN/LISBOURG du 19 novembre

ES LABEUVRIERE – AS VALLEE TERNOISE du 19 novembre

U18 D4 – GROUPE B

AS LYSSOIS – AFCLL BETHUNE du 19 novembre

U18 D4 – GROUPE C

AS PONT à VENDIN – AS SALOME du 12 novembre

U17 D1

USO MEURCHIN – FC CAMBLAIN du 26 novembre – 15 heures

U16 D1

US VERMELLES (b) – OLYMPIQUE LIEVIN du 12 novembre – le 11 décembre à 10 heures 30

U16 D2 – GROUPE B

HENIN STADE – es SAINTE CATHERINE du 19 novembre

Les rencontres suivantes sont reprogrammées le dimanche 11 décembre 2022 à 10 heures :

U15 D2 – GROUPE A

JS ECOURT (b) – BETHUNE STADE (b) du 20 novembre
US HOUDAIN – OLYMPIQUE HENIN du 20 novembre

U15 D2 – GROUPE B

RC LENS (*Filles*) – US NOEUX (b) du 13 novembre

U15 D3 – GROUPE B

US PAS en ARTOIS – CS LIEVIN DIANA du 20 novembre
AS LOISON – SC SAINT NICOLAS du 20 novembre

U15 D3 – GROUPE C

E. VERQUIN – I. NORRENT FONTES du 20 novembre

U15 D4 – GROUPE B

AS BARLIN – FC HINGES du 13 novembre
FC BUSNES – ESD ISBERGUES (b) du 20 novembre

U15 D4 – GROUPE D

US BEUVRY – AS AUCHY du 20 novembre

U15 D5 – GROUPE B

DR LAMBRES/BURBURE – US HESDIGNEUL du 20 novembre
JF GUARBECQUE – FC CAMBLAIN du 20 novembre

U15 D5 – GROUPE C

HENIN STADE – ES ANGRES du 20 novembre

U14 D1

ES BULLY – US BIACHE du 20 novembre – le 10 décembre à 16 heures

U15 à 8 – GROUPE A

US CARVIN RUCH (b) – ASCC SERVINS les COLLINES du 13 novembre

U15 à 8 – GROUPE B

AS PONT à VENDIN (b) – OLYMPIQUE HENIN (b) du 13 novembre
ES LAVENTIE (b) – AS SAILLY LABOURSE du 13 novembre

U15 à 8 – GROUPE D

FC TILLOY – US CHTS AVION CHEMINOTS (b) du 13 novembre

ENGAGEMENT TARDIF

U15 à 8 – GROUPE B : ES LAVENTIE (b)

Pour la Commission Jeunes
Pascal WATEL

Parution du mardi 29 novembre 2022



COUPES JEUNES



MISE à JOUR des COUPES

Ces rencontres se dérouleront le Samedi 10 décembre 2022 à 14 heures 30.

U18 Coupe ARTOIS (Challenge Daniel DRAMEZ) (2^{ème} tour)

FC HINGES – FC LILLERS (*Epreuve des tirs au but à refaire*)

U16 Coupe ARTOIS

ES ANGRES – ES HAILLICOURT

OLYMPIQUE BURBURE – COS MARLES .

CALENDRIER (Reprise jusqu'à la phase finale)

4 et 5 février 2023 :

Coupes ARTOIS U18 et U15 (4^{ème} tour)

Coupe ARTOIS U16 (2^{ème} tour)

Coupes LEBAS U18 et POUILLY U15 (3^{ème} tour)

Coupe ARTOIS U15 à 8 (1^{er} tour)

8 – 9 et 10 avril 2023 : AJUSTEMENT

Coupes ARTOIS U18 (5^{ème} tour)

Coupes LEBAS U18 et POUILLY U15 (4^{ème} tour)

Coupe ARTOIS U15 à 8 (2^{ème} tour)

Coupes du TERNOIS (Point des engagements)

Rappels : - Un minimum de 6 équipes est requis pour que ces coupes puissent se dérouler.

Sont engagés à ce jour :

U18 :

ARTESIEN/RIVIERE – A. AUBIGNY/SAVY BERLETTE – US HEUCHIN/LISBOURG – US MONCHY au BOIS –CS
PERNES – AS VALLEE TERNOISE

NON retenu : L'entente MAROEUIL/HABARCQ (Hors TERNOIS).

Le club suivant a jusqu'au **30 novembre 2022** pour s'engager : US PAS en ARTOIS (b)

U15 :

SC ARTESIEN – US BOUBERS – US HEUCHIN/LISBOURG /VALLEE TERNOISE – US PAS en ARTOIS –AS
TINCQUIZEL

NON retenus : A. AUBIGNY/SAVY BERLETTE (Retrait pour U15 à 8) – CS HABARCQ (D2)

RAPPEL : Le club suivant a jusqu'au **30 novembre 2022** pour s'engager : CS PERNES

Marc TINCHON



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte du vendredi 25 novembre 2022

Présidente : Mme Nathalie COCHENPOT -

Présents : MM. Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

Journées des 11 - 12 et 13 novembre 2022 – FORFAITS

SENIORS D – GROUPE C

Rencontre 24731942 : USA LIEVIN (b) / AS SALOME

2eme forfait de LIEVIN

SALOME bat LIEVIN par forfait - score 5/0.

Amende de 50 € à LIEVIN

SENIORS D5 – GROUPE E

Rencontre 24762774 : AOSC SALLAUMINES / ASSB OIGNIES (c)

1^{er} forfait d'OIGNIES

SALLAUMINES bat OIGNIES par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à OIGNIES

Match retour à SALLAUMINES

SENIORS D7 – GROUPE E

Rencontre 25053384 : FC DAINVILLE (b) / HENIN KENNEDY

2eme forfait de DAINVILLE

HENIN KENNEDY bat DAINVILLE par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à DAINVILLE

FEMININES A 7 – GROUPE B

Rencontre 25003058 : US SAINT POL / FC VERQUIGNEUL

1^{er} forfait de VERQUIGNEUL

SAINT POL bat VERQUIGNEUL par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à VERQUIGNEUL

Match retour à SAINT POL

FEMININES A 7 – GROUPE C

Rencontre 25003173 : DR LAMBRES / FC LILLERS (b)

1^{er} forfait de LILLERS

LAMBRES bat LILLERS par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à LILLERS

Match retour à LAMBRES

U18 D2 – GROUPE B

Rencontre 25405993 : OLYMPIQUE BURBURE / US NOYELLES sous LENS

1^{er} forfait de BURBURE

NOYELLES sous LENS bat BURBURE par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à BURBURE

U18 D4 – GROUPE A

Rencontre 25406834 : UC DIVION / AS BARLIN

2eme forfait de BARLIN

DIVION bat BARLIN par forfait - score 5/0.

Amende de 30 € à DIVION

Match retour à DIVION

U15 A 8 – GROUPE A

Rencontre 25412114 : AS NEUVIREUIL GAVRELLE / FC CARVIN DYNAMO

1^{er} forfait de CARVIN

NEUVIREUIL GAVRELLE bat CARVIN par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à CARVIN

Match retour à NEUVIREUIL GAVRELLE

U11 MATIN D3 – GROUPE E

Rencontre 25059734 : AS LOISON / AS COURRIERES (b)

1^{er} forfait de COURRIERES

LOISON bat COURRIERES par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à COURRIERES

U11 APRES MIDI D4 – GROUPE F

Rencontre 25072941 : EC MAZINGARBE / AAE DOURGES

1^{er} forfait de DOURGES

MAZINGARBE bat DOURGES par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à DOURGES

Journées des 19 et 20 novembre 2022 – FORFAITS

U18 D3 – GROUPE A

Rencontre 25406582 : COS MARLES / FC HINGES

1^{er} forfait de MARLES

HINGES bat MARLES par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à MARLES

COUPE VETERANS LOYEZ

Rencontre 25419155 : US MONCHY au BOIS / CAR. BILLY MONTIGNY

Forfait de MONCHY au BOIS

BILLY MONTIGNY bat MONCHY au BOIS par forfait - score 5/0.

Amende de 12,50 € à MONCHY au BOIS

Rencontre 25419163 : AS LENS / FC RICHEBOURG

Forfait de RICHEBOURG

LENS bat RICHEBOURG par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à RICHEBOURG

COUPE ARTOIS VETERANS A 7

Rencontre 25418437 : OC COJEUL / AS ALOME

Forfait de SALOME

COJEUL bat SALOME par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à SALOME

U13 D3 – GROUPE M

Rencontre 25090181 : AAE DOURGES / ES ELEU

1^{er} forfait d'ELEU

DOURGES bat ELEU par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à ELEU

Match retour à DOURGES

Journées des 5 et 6 novembre - ADDITIF

VETERANS A 7 – POULE C

Rencontre N°24952074 : AS VALLEE DE LA TERNOISE – ES SAINTE- CATHERINE

Rencontre non jouée. Terrain impraticable. Match à rejouer. Date à refixer par la Commission.

Journées des 11- 12 et 13 novembre – MATCHS ARRETES – RESERVES NON VALABLES

SENIORS - D2 – POULE B

Rencontre N°24730624 : USO BRUAY (b) – AS TINQUIZEL (b)

Rencontre non jouée. Terrain impraticable. Match à rejouer. Date à refixer par la Commission.

SENIORS - D5 – POULE A

Rencontre N°24762246 : ES SAINT-LAURENT (c) – US RIVIERE

Rencontre arrêtée cause de brouillard. Match à rejouer. Date à refixer par la Commission.

SENIORS – D7 – POULE C

Rencontre N°25053091 : RC LOCON (b) – FC VERQUIGNEUL (b)

Rencontre non jouée. Problème de parution sur le site. Match à rejouer. Date à refixer par la Commission.

U18 – D1

Rencontre N°25405766 : SC SAINT-NICOLAS – FC MONTIGNY

Rencontre arrêtée cause de brouillard. Match à rejouer. Date à refixer par la Commission.

U18 – D2 – POULE A

Rencontre N°25405933 : US BIACHE - USO MEURCHIN

Rencontre arrêtée cause de brouillard. Match à rejouer. Date à refixer par la Commission.

U18 – D3 – POULE B

Rencontre N°25406638 : ASSB OIGNIES – UAS HARNES

Rencontre arrêtée cause de brouillard. Match à rejouer. Date à refixer par la Commission.

U16 – D1

Rencontre N°25404252 : US VERMELLES (b) – OLYMPIQUE LIEVIN

Match arrêté pour blessure grave. Match à rejouer. Date à refixer par la Commission.

SENIORS – D5 – POULE A

Rencontre N°24762243 : US MONCHY AU BOIS (b) – US PAS (b)

Réserves d'avant match de PAS sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du club de MONCHY AU BOIS, motif des joueurs du club de MONCHY AU BOIS sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 3/2

Amende de 17 € à PAS.

U15 – D4 – POULE D

Rencontre N°25405031 : RC LABOURSE - US BEUVRY

Observations d'après match de BEUVRY, voulant porter réserve technique à la 75^{ème} minutes de jeu. La demande de réserve a été refusé par l'arbitre.

Non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 2/1

Amende de 17 € à BEUVRY.

Journées des 19 et 20 novembre – MATCHS ARRETES – RESERVES NON VALABLES

SENIORS – D3 – POULE C

Rencontre N°24731500 : FC CAMBLAIN - AAE EVIN

Rencontre non jouée. Terrain impraticable. Match à rejouer. Date à refixer par la Commission.

FEMININES SENIORS A 7 – POULE B

Rencontre N°25003063 : ES SAINTE-CATHERINE – FC HERSIN

Rencontre non jouée. Notification non validée par la Commission. Date à refixer par la Commission.

FEMININES SENIORS A 7 – POULE C

Rencontre N°25003175 : US LESTREM – ES LAVENTIES

Rencontre non jouée. Terrain occupé par une autre rencontre. Match à rejouer. Date à refixer par la Commission.

U16 D2 – POULE C

Rencontre N°25404430 : EC MAZINGARBE – ES BULLY (b)

Rencontre arrêtée pour terrain impraticable. Match à rejouer. Date à refixer par la Commission.

U15 A 8 – POULE C

Rencontre N25412229 : AFCLL BETHUNE – COS MARLES (c)

Rencontre non jouée. Arrêté municipal arrivé hors délai. Match à rejouer. Date à refixer par la Commission.

U15 A 8 – POULE D

Rencontre N25412287 : OSC VITRY – CS HABARCQ (b)

Rencontre non jouée. Notification non validée par la Commission. Date à refixer par la Commission.

SENIORS – D6 – POULE C

Rencontre N°24763160 : RCV KENNEDY BETHUNE (b) – US HOUDAIN (b)

Réserves d'avant match de HOUDAIN sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du club de KENNEDY BETHUNE, motif des joueurs du club de KENNEDY BETHUNE sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 0/1

Amende de 17 € à HOUDAIN.

COUPE LUCAS CICA

Rencontre N°25420518 : RC CALONNE (b) – FC LILLERS (c)

Réserves d'avant match de LILLERS, sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du club de CALONNE, motif : des joueurs du club de CALONNE sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/6

Amende de 17 € à LILLERS.

Rencontre N°25420520 : USO MEURCHIN (c) – CS LIEVIN DIANA (c)

Réserves d'avant match de LIEVIN DIANA, sur l'ensemble de l'effectif de MEURCHIN ayant joué au niveau supérieur le match précédent non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 4/1

Amende de 17 € à LIEVIN DIANA.

Rencontre N°25420524 : AFC LIBERCOURT (b) – AS NEUVIREUIL GAVRELLE (b)

Réserves d'avant match de NEUVIREUIL GAVRELLE, sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du club de LIBERCOURT, motif : des joueurs du club de LIBERCOURT sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 0/1

Amende de 17 € à NEUVIREUIL GAVRELLE.

RECTIFICATIF

Suite à erreur administrative

RESERVES ET HOMOLOGATIONS - Date d'application le 22 novembre 2022

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

Journée du 23 Octobre 2022

SENIORS D4 - POULE C

Rencontre 24731930 : USA LIEVIN (b) – US BILLY BERCLAU (b)

Réclamation de BILLY BERCLAU sur la participation à plus d'un match le même jour ou au cours de 2 jours consécutifs sur le joueur VANBALEGHEM Corentin n° de licence 2547693811 qui a joué la veille en U18.

La Commission, considérant qu'après vérification de la FMI de la rencontre de Coupe ARTOIS U18 « USA LIEVIN – US PAS en ARTOIS US » du 22 octobre 2022, M. VANBALEGHEM y a participé, et, de ce fait, il ne pouvait participer à la rencontre SENIORS D4 « USA LIEVIN 2 – US BILLY BERCLAU 2 » du 23 octobre 2022 (*Délai entre 2 rencontres non respecté – Article 124*).

BILLY BERCLAU 2 bat LIEVIN 2 par pénalité. Score 1 – 0.
Amende de 80 € à LIEVIN
Droits remboursés à BILLY BERCLAU
0 point à LIEVIN USA - 0 point à BILLY BERCLAU.
Dossier transmis à la Commission de DISCIPLINE.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente :
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire :
Marc TINCHON.



COMPETITIONS FEMININES



Coupe de France féminines :

- La commission féminine félicite le RC LENS pour sa qualification au 2eme tour fédéral.

CHAMPIONNAT D1 -1ERE PHASE - Résultats

Poule A :

- Classement à l'issu de la première phase sachant qu'il reste un match à jouer : US Biache – FC Bouvigny ce **jeudi 1er décembre 2022 à 19 heures 30.**

RÉSULTATS		AGENDA		<u>CLASSEMENT</u>		CALENDRIER					
PI	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	ROUVROY US	16	6	5	1	0	0	62	1	0	61
2	NOYELLES/LENS	16	6	5	1	0	0	56	5	0	51
3	GONNEHEM US	6	6	1	3	2	0	16	18	0	-2
4	VAUDRICOURT KS 2012	6	6	1	3	2	0	18	25	0	-7
5	BIACHE US	5	5	1	2	2	0	5	34	0	-29
6	ISBERGUES EDS	5	6	1	2	3	0	14	31	0	-17
7	BOUVIGNY FC	0	5	0	0	5	0	5	62	0	-57

Classement provisoire au dimanche 27 novembre 2022 (sous réserve des procédures en cours).

Poule B :

Tous les matchs ont été joué.

PI	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	LIEVIN O.	15	5	5	0	0	0	18	2	0	16
2	MAZINGARBE EC	12	5	4	0	1	0	19	8	0	11
3	VENDIN ES	9	5	3	0	2	0	10	9	0	1
4	VERMELLES US	6	5	2	0	3	0	13	14	0	-1
5	E.SOUCHEZ NEUVILLE	3	5	1	0	4	0	6	17	0	-11
6	UFA	0	5	0	0	5	0	7	23	0	-16

Rappel du reglement

Phase 1 : Répartition des équipes en 2 groupes de 8 équipes au maximum avec des rencontres aller seulement.

Phase 2 : Les équipes classées dans la première moitié du championnat de chaque poule sont placés dans une poule majeure et se rencontrent par matchs aller et retour.

Les autres équipes sont placées dans une poule mineure et se rencontrent par matchs aller et retour.

Article 7

A l'issue de la deuxième phase, le titre de champion d'Artois sera attribué à l'équipe classée première de la poule majeure et sera éligible à la phase d'accession du championnat R2F, si celui-ci satisfait aux obligations règlementaires

CHAMPIONNAT D1 - 2eme phase : composition des poules

POULE A	POULE B
LIEVIN O	US VERMELOISE
EC MAZINGARBE	CS,AM,LAIQ,SOUCHEZ
VENDIN ES	UFA 1
ROUVROY US	VAUDRICOURT KS
NOYELLES S LENS	ISBERGUES EDS
	FC BOUVIGY BOYEFFLES
	EXEMPT

- Considérant qu'il reste un match à jouer dans la poule A, en fonction du résultat du match de retard entre Biache et Bouvigny, la 6 eme place de la poule A se jouera entre les clubs de BIACHE et GONNEHEM
- La deuxième phase débutera le **4 décembre 2022** comme prévu au calendrier général.

La Présidente de la Commission :
Micheline GOLAWSKI

La Secrétaire de la Commission :
Delphine BRESA



COMPETITIONS FOOTBALL ANIMATION



3eme tour – Challenge U13 PITCH
SAMEDI 10 DECEMBRE – 14 HEURES 30

Plateau à OIGNIES : Olympique Liévin – CS Habarcq – US Rouvroy

Plateau à MONTIGNY : OS Aire – UAS Harnes – FA Arras

Plateau à SAINT NICOLAS : US Vermelles – SC AubignySavy – ES Anzin

Plateau à BULLY : US Noeux – COS Marles – FC Hinges

Plateau à ISBERGUES : US St Pol – CS Pernes – FC Auchel

Plateau à LIBERCOURT : Stade Béthune – USO Bruay – US Noyelles sous Lens

Plateau à BILLY MONTIGNY : RC Lens – Stade Hénin – UC Divion

Plateau à SAINT LAURENT : CS Avion – US Biache – AS BBV

Le Président de la Commission :
Alain DELHAYE

Le Responsable :
Didier CLAY



INFORMATIONS



Pour toute correspondance concernant les compétitions il vous est demandé d'utiliser impérativement à compter de ce jour l'adresse mail suivante : competitions@artois.fff.fr.

Pour rappel : les demandes de dérogations doivent être formulées sur FOOTCLUBS dans les délais réglementaires avant la rencontre.

Passé ce délai vous devez utiliser l'adresse mail competitions@artois.fff.fr qui traitera les demandes si celles-ci sont conformes aux règlements et aux règles de fonctionnement. Pour toutes remises tardives, forfaits ou arrêtés municipaux tardifs l'adresse mail competitions@artois.fff.fr est à utiliser impérativement.

Merci d'appliquer cette procédure à compter de ce jour.

La Présidente du District :
Evelyne BAUDUIN.